

MAIRIE DE VILLERÉAL

LE JOURNAL

BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATION MUNICIPALE

N°13 - OCTOBRE / NOVEMBRE / DÉCEMBRE 2025

À LA UNE

Les cimetières communaux : des lieux de mémoire à entretenir

Depuis des siècles, les cimetières servent de lieux de repos final, offrant un endroit paisible pour se souvenir et rendre hommage aux défunts. Chaque commune est responsable de la gestion de ses cimetières, qui sont régis par des règles strictes. Obtenir une concession, c'est avoir le droit d'utiliser une parcelle de terrain pour une période déterminée.

Pages 4 et 5



LE MOT DU MAIRE

UN PEU D'HISTOIRE

Les pharmacies de Villeréal, une histoire de familles

Des Vigoulette aux Calès, en passant par les Lacaze, Barbe et Vigerie, Villeréal a vu se succéder des lignées de pharmaciens. La rénovation prochaine de l'officine de Gilles Caserotto nous donne l'occasion de revenir sur deux siècles d'histoire ...



Arthur et Max Vigerie, devant la façade du 34 rue du Dropt en 1942

Page 6

Villeréal, une bastide qui rayonne

par Jean-Jacques Caminade

Cet été a une nouvelle fois animé notre belle bastide de mille couleurs et de mille sons. Concerts, marchés, festivals, théâtre, expositions et soirées conviviales comme la Bodéga ou les guinguettes ont rassemblé habitants et visiteurs dans une ambiance joyeuse, festive et partagée qui rappelle combien la vie collective est au cœur de l'identité villeréalaïse.

La richesse et la diversité des événements proposés confirment, d'année en année, l'attachement de toutes et tous à Villeréal et à son art de vivre. Ici, traditions et modernité se rencontrent pour offrir un cadre où il fait bon se retrouver, échanger et célébrer.

Notre bastide a également été mise en lumière par une reconnaissance particulière : l'obtention du label "Village d'accueil des véhicules d'époque". Cette distinction valorise à la fois la beauté et la singularité de notre patrimoine, mais aussi la qualité de notre accueil. Elle souligne notre capacité à attirer et recevoir des passionnés venus d'horizons variés, contribuant ainsi à renforcer notre attractivité touristique et culturelle.

Au début de l'année prochaine, un recensement de la population sera réalisé. Cet exercice, parfois perçu comme purement administratif, revêt en réalité une importance capitale : il nous permettra de mieux connaître notre commune, ses évolutions et ses besoins. C'est à partir de ces données que nous pourrions adapter nos projets et nos services pour être au plus près de la réalité quotidienne des Villéréalaïses et des Villéréalaïs.

De nos vieilles pierres chargées d'histoire aux sourires échangés sur la place du marché, Villeréal continue d'écrire une histoire vivante et collective. Une histoire faite de convivialité et d'énergie partagées. Plus qu'un simple village, notre bastide est un lieu de rencontres, de création et de transmission, qui rayonne bien au-delà de ses murs.

Dans ce numéro :

- **Le mot du Maire**

Villeréal, une bastide qui rayonne

- **À la une**

Les cimetières communaux : des lieux de mémoire à entretenir

- **Un peu d'histoire**

Les pharmacies de Villeréal, une histoire de familles

— Page 1

- **L'actualité en bref**

Label "Village d'accueil des véhicules d'époque". Un point sur les travaux en cours. À l'élémentaire, MADI fait école. L'abribus est installé. Recensement 2026. Au service administratif. Préserver sa santé. "Bastides en fête", seconde édition. Des ateliers théâtre. Ça bouge dans la bastide ! Courrier postal.

- **L'état civil**

— Pages 2 et 3

- **À la une**

Les cimetières communaux : des lieux de mémoire à entretenir

— Pages 4 et 5

- **Un peu d'histoire**

Des apothicaires aux pharmaciens, Villeréal a toujours été bien soigné !

— Page 6

- **Dans nos écoles**

En route pour une nouvelle année scolaire

- **L'initiative**

Découvrez toutes les activités proposées à l'année par notre Centre social ECLATS, et notamment les nouveautés de la rentrée !

— Page 7

- **L'agenda**

- **Le coin des assos**

Rencontre avec l'ADMR : objectif service et solidarité

— Page 8

L'ACTUALITÉ EN BREF

LABEL "VILLAGE D'ACCUEIL DES VÉHICULES D'ÉPOQUE"

Depuis 2022, à l'initiative de l'Amicale des commerçants, Villeréal accueille chaque quatrième dimanche du mois, d'avril à octobre, un rassemblement de véhicules de collection. Deux, trois ou même quatre places de la bastide se remplissent alors de modèles rares et emblématiques, pour le plus grand plaisir des passionnés comme des curieux.

Cette année, quelques amateurs fidèles ont franchi une nouvelle étape en créant l'association "Auto Rétro Villeréal", présidée par Bernard Nadal, passionné de vieilles mécaniques et ardent défenseur de ce patrimoine. Leur dynamisme a attiré l'attention de la Fédération Française des Véhicules d'Époque (FFVE), qui depuis plus de cinquante ans s'attache à préserver et transmettre l'histoire et la culture automobile.

Le rassemblement du 24 août dernier, qui a réuni plus d'une centaine de véhicules répartis dans tout le village, a particulièrement séduit les représentants de la FFVE. À la suite de cette rencontre, Villeréal a eu l'honneur d'être officiellement labellisé "Village d'accueil des véhicules d'époque" : une première pour le nord du Lot-et-Garonne, et une belle reconnaissance pour l'un des Plus Beaux Villages de France.

À L'ÉLÉMENTAIRE, MADI FAIT ÉCOLE

Le 12 septembre, les classes de l'école élémentaire ont défilé à l'exposition MADI International, accompagnées de leurs enseignants, pour découvrir les œuvres de ce courant d'art abstrait géométrique. Curieux et très attentifs, les enfants se sont distingués par la fraîcheur de leur regard, leur sensibilité et la finesse de leurs réflexions. Aussi inspirés par les lithographies en couleurs que par les créations 3D en noir et blanc, ils vont à leur tour jouer avec les formes géométriques, les couleurs, les matériaux et les volumes pour créer leurs propres œuvres qu'ils exposeront bientôt dans leurs classes. Ouvrez l'œil, de nouveaux talents pourraient bien se révéler !



Photo © Isabelle Taudière

UN POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS

Après la pause estivale, les travaux ont repris de façon accélérée sur nos deux principaux chantiers.

- **La cantine de l'école élémentaire :**

Au moment de la réfection de la cantine et notamment de son plancher, des problèmes, dus à l'état des murs, sont apparus, nécessitant des travaux supplémentaires de consolidation. Le calendrier s'en est trouvé bouleversé et de ce fait, la cantine n'a pu être mise à la disposition des élèves au moment de la rentrée scolaire. Celle-ci devrait être opérationnelle d'ici deux mois environ.

A noter que les communes voisines scolarisant des enfants dans nos écoles ont été sollicitées pour participer financièrement à ces travaux via un fonds de concours. Les votes sont en cours dans les différents conseils municipaux. Les élus remercient vivement leurs homologues ayant répondu favorablement pour cette solidarité intercommunale.

- **L'ancien Trésor public :**

Les travaux suivent le cadencement prévu. Toutes les fenêtres (côté monument aux morts) ainsi qu'une nouvelle porte de secours ont été mises en place. L'installation de la pompe à chaleur et du circuit de chauffage est réalisée. Actuellement, les travaux d'isolation et d'électricité sont en cours et le perçage

L'ABRIBUS EST INSTALLÉ

Un nouvel abribus a été implanté à l'entrée du parking des Riviérettes. Financé en partie grâce à une subvention du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine, il permet d'abriter les voyageurs utilisant les quatre lignes scolaires y faisant arrêt, ainsi que ceux de la ligne de car régionale reliant Villeneuve-sur-Lot à Bergerac.

RECENSEMENT 2026

Les communes de moins de 10 000 habitants réalisent une enquête de recensement portant sur toute leur population, à raison d'une commune sur cinq chaque année. A Villeréal, le prochain recensement aura lieu du 15 janvier au 16 février 2026. Quatre agents recenseurs seront recrutés et iront à la rencontre de la

population pour leur présenter les démarches à réaliser.

AU SERVICE ADMINISTRATIF

Après trois mois de remplacement en 2024 puis cinq mois de cours et de stage cette année aux côtés des agents du service administratif de la commune, Sylvie Hozanne a obtenu son Diplôme Universitaire "Carrières territoriales en milieu rural". De-

d'une porte entre la salle de l'ancien Espace numérique et les locaux de l'association "Vous êtes ici" vient d'avoir lieu. Il reste encore à réaliser le revêtement de sol et les travaux de plomberie.

PRÉSERVER SA SANTÉ

Dans le cadre de sa mission de santé publique, la SISA du Villeréalais (Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires) organise prochainement deux journées de prévention. Le samedi 11 octobre, le thème "AVC tous concernés" sera abordé avec la présence d'un van équipé pour la prévention des AVC (détection d'une tension artérielle élevée, dépistage d'arythmies cardiaques) et la tenue d'une conférence sur les différents types d'AVC et leur prise en charge. Des ateliers diabétologie, addictologie, activité physique et nutrition seront également proposés.

Le samedi 29 novembre, c'est le thème du risque de chutes chez les personnes âgées qui sera développé : parcours de motricité avec atelier relevage, simulation de vieillissement, ateliers nutrition, médicaments chuteurs et information "MaPrimeAdapt". Un camion simulant un logement avec des accessoires d'ergothérapie sera présent.

"BASTIDES EN FÊTE", SECONDE ÉDITION

Pour la seconde année, le Conseil Départemental et l'ADRT (Agence de Développement et de Réservation Touristique) proposent le week-end d'animations "Bastides en fête". Pendant trois jours et à travers tout le Lot-et-Garonne, des animations se dérouleront dans une vingtaine de bastides du département. Cette année, le sud Dordogne s'associe à l'événement avec de grands banquets et des temps forts autour des produits du terroir. Les visiteurs pourront suivre une intrigue dans les bastides, c'est-à-dire un grand jeu d'enquête sous forme de rallye découverte et Terra Aventura proposera

des quêtes spéciales pour décrocher des badges aux couleurs de l'événement.

A Villeréal, des jeux anciens seront installés sous la halle le samedi après-midi. Un rassemblement de véhicules de collection est prévu le dimanche matin, ainsi qu'un concert du groupe MASH, suivis dans l'après-midi d'une randonnée proposée par les Marcheurs villeréals. Les panneaux de l'exposition du 750ème anniversaire de la bastide relatifs à notre patrimoine architectural seront installés tout le week-end au cœur du village pour l'occasion.

DES ATELIERS THÉÂTRE

Depuis le 29 septembre dernier et jusqu'au mois de juin, le Centre social ECLATS et l'association "Vous êtes ici" proposent des cours de théâtre à l'année, tous les lundis, à la salle François-Mitterrand. Avec Laurette Tessier, de 17h30 à 18h30 pour les enfants de 8 à 14 ans ; et de 18h30 à 20h30 pour les 15 ans et plus, avec Nicolas Candoni. Les inscriptions se font auprès du Centre social. Un stage de théâtre d'une semaine est prévu pendant les vacances de la Toussaint à partir de 11 ans, du 27 au 31 octobre 2025, avec une représentation finale des créations le vendredi 31 octobre. Renseignements, tarifs et inscriptions : 05.53.40.34.55/06.38.62.59.50 eclatsaccueil@gmail.com

ÇA BOUGE DANS LA BASTIDE !

C'est au 5 de la rue Saint-Michel que début août, Corinne Cruz a ouvert sa friperie baptisée "Coco Frip's". Après plus de trente ans passés dans la grande distribution, elle a décidé de se reconverter en ouvrant sa propre boutique et a opté pour la vente de vêtements de seconde main, activité dans l'air du temps et de l'économie circulaire. Elle propose ainsi une mode pour homme, femme et enfant, ainsi qu'une petite maroquinerie, issues de grandes enseignes. Attention toutefois, Corinne ne fait pas dépôt/vente et n'achète pas aux particuliers.

Entre la boutique de producteurs "Pays'en direct" et le loueur de vélos "Station Bee's", se tient depuis fin août le commerce d'Alexandrine Combes, "Le coin des vapoteurs". On y trouve tout ce qui a trait à la "vapote" : cigarettes électroniques et leurs pièces détachées, différents arômes en formats variés, qu'il est possible de "déguster", et produits nicotinés. Des préparations à base de CBD sont aussi disponibles : thés et infusions, huiles de massage, etc.

1er janvier 2025, de supprimer un grand nombre de boîtes aux lettres sur le territoire national pour ne plus proposer en moyenne qu'une boîte pour 1000 habitants. A Villeréal, celle située face à l'école élémentaire, avenue Bernard Palissy, a ainsi été retirée. Celles installées à la Poste sont évidemment conservées, mais également celle installée à la pharmacie.

NAISSANCE

FRANKOUAL Loïs, le 3 juillet 2025 à Villeneuve-sur-Lot

DÉCÈS

LINARÈS Marguerite, née le 29 janvier 1933, veuve de **MOREAU** Jean, le 19 juillet 2025 à Villeréal

FAURE Marcel, né le 25 septembre 1934, veuf de **LAGASSERIE** Aimée, le 6 août 2025 à Villeréal

PRADERIE Sébastien, né le 7 janvier 1968, le 6 septembre 2025 à Villeréal

BALESTRINI Arlette, née le 10 juillet 1931, veuve de **ERISEY** Gilbert, le 18 septembre 2025 à Bergerac



Photo © Christelle Blavette



Photo © Christelle Blavette

puis juin, elle complète l'équipe en place avec un mi-temps axé sur la comptabilité et les ressources humaines. Bienvenue à elle !

COURRIER POSTAL

Depuis le début des années 2000, les envois de courriers enregistrent une baisse structurelle, particulièrement sous l'effet du développement des communications numériques. La Poste a pris la décision, depuis le

Les cimetières communaux : des lieux de mémoire à entretenir

Lieu intime de mémoire et de recueillement, le cimetière est l'un des lieux discrets, mais essentiels d'une commune. Le Code Général des Collectivités Territoriales encadre la législation des cimetières, obligeant chaque commune française à disposer d'un cimetière et d'un site cinéraire, c'est-à-dire d'un site destiné à l'accueil des cendres des défunts après crémation. La gestion des cimetières incombe donc à la commune. Celle-ci est chargée de l'entretien du lieu (hors pierres tombales), du maintien de l'ordre et d'une certaine décence, mais doit également en garantir la neutralité.

La commune de Villeréal abrite deux cimetières :

- celui de Villeréal, situé route de Vergnes
- celui de Parisot, au lieu-dit Parisot, route de Monpazier et attenant à la chapelle du même nom. Celui-ci s'étend sur un peu de plus de 600 m² et abrite une vingtaine de tombes. 6 cavurnes (caves enterrées où déposer les urnes cinéraires) sont à disposition des familles.

Le cimetière de Villeréal est lui beaucoup plus vaste. Partagé en sept secteurs, sur plus de 16 000 m² et 3 niveaux, il rassemble à ce jour environ 850 tombes. Son agrandissement, qui va se révéler rapidement nécessaire, est possible sur un quatrième niveau. Un jardin du souvenir et un columbarium sont également mis à la disposition des familles pour leur permettre d'y répandre les cendres de leurs défunts ou de déposer les urnes cinéraires.



Photo © Christelle Blavette

Le carré 1 du cimetière de Villeréal



Photo © Christelle Blavette

Un lieu chargé d'histoire ...

Les premières tombes du cimetière de Villeréal datent des années 1850, mais l'existence du cimetière est signalée dans des écrits plus anciens. La chapelle Saint-Michel, aujourd'hui disparue, se tenait au cœur du cimetière initial. Pendant des siècles, certains défunts furent inhumés dans l'église de Villeréal. En 1776, une ordonnance du roi Louis XVI interdit, pour des raisons sanitaires, d'ensevelir les corps dans les églises.

On retrouve quelques grands noms locaux dans la partie la plus ancienne du cimetière : la famille Bissière (le peintre Roger Bissière est toutefois enterré à Marminiac dans le Lot) ou encore le juge de paix et poète occitan Victor Delbergé. La tombe de Villeréal de Lassigne, ancien maire de Villeréal, retient également l'attention.

Certains caveaux étonnent par leur taille ou leur ornementation.

... mais strictement réglementé

Il existe tout d'abord une notion de "droit à l'inhumation". L'inhumation dans les cimetières communaux est due :

- aux personnes décédées sur le territoire de la commune, quel que soit leur domicile
- aux personnes domiciliées sur la commune, quel que soit leur lieu de décès
- aux personnes ayant droit à l'inhumation dans une sépulture de famille, quel que soit leur domicile ou leur lieu de décès.

Les tarifs du cimetière sont fixés par délibération du Conseil municipal. La tarification des concessions dans les cimetières de Villeréal et Parisot a été revalorisée en avril 2024. Le tarif au m² est désormais de 75 €, 100 € et 150 € pour les concessions de respectivement quinze, trente et cinquante ans. Le tarif d'une case au columbarium est de 450 € pour trente ans ; et 400 € pour trente ans pour les cavurnes du cimetière de Parisot. La durée d'une concession funéraire commence à la date de son acquisition. A noter que la concession est un simple droit d'usage : la commune reste propriétaire du terrain.

Le cimetière de Villeréal dispose également d'un caveau communal, caveau provisoire où un corps peut être déposé pendant une durée maximale d'un an, avec l'accord de la Municipalité. Cette opération est gratuite et peut laisser le temps à la famille de prendre ses dispositions.

Un règlement municipal du cimetière existe et rassemble l'ensemble des obligations dues en ce lieu. Il est consultable en mairie et sur le site internet de la commune, section Vos démarches/ Cimetière.

La reprise des concessions depuis 2015

En 2015, la Municipalité s'est engagée à effectuer des travaux de mise en conformité et d'amélioration de l'espace des cimetières. Pour cela, elle s'est attachée les services de la société spécialisée et agréée ELABOR. La réhabilitation de nos deux cimetières s'est ainsi étalée sur plusieurs années.

En 2015, une liste des sépultures venues à expiration et des concessions abandonnées ou en état d'abandon a été établie. Entre 2015 et 2018, un travail considérable de recherches a été mené pour retrouver les familles ou ayant-droit concernés. 2019 a finalement vu la reprise d'une trentaine de concessions qui n'ont pu être remises en état, et le relevage des tombes. Les restes mortuaires ont été placés avec décence dans l'ossuaire communal (deux ossuaires existent dans le cimetière de Villeréal et un dans le cimetière de Parisot). Les terrains ainsi libérés ont pu être affectés à de nouvelles sépultures.

De 2019 à 2022, une même opération a été mise en place pour les concessions dites "en terrain commun", c'est-à-dire des sépultures pour lesquelles il n'y avait pas eu d'acte d'achat de concession. Au total, une quarantaine de tombes et caveaux ont alors été relevés dans nos deux cimetières.

Un espace à entretenir

S'il est un sujet sensible dans un village, c'est bien celui de l'entretien du cimetière ! Il relève de la compétence des communes et doit garantir un cadre propice au recueillement des familles. Les moindres défauts d'entretien sont en effet vite signalés en mairie.

Mauvaises herbes et fleurs fanées, stèle endommagée ou joint usé, espace entre les tombes : l'entretien incombe avant tout à son concessionnaire ou à sa famille, qui doit veiller au bon état du monument funéraire et à sa solidité. Cependant, l'abandon progressif des sépultures transfère une charge croissante aux maires et à leurs agents municipaux. Ces travaux d'entretien, souvent coûteux en temps comme en moyens humains, mobilisent les équipes techniques.



Le columbarium et le jardin du souvenir au cimetière de Villeréal



Le cimetière de Parisot

Il est donc essentiel de sensibiliser chacun sur la nécessité d'agir ensemble afin de préserver nos cimetières. Entretenir une tombe, c'est honorer la mémoire et le nom d'un proche, mais c'est également un acte civique qui contribue à faire de ces lieux un espace de respect, de dignité et de sérénité pour toute la communauté.

L'accès au cimetière de Villeréal sera possible avec un véhicule pendant tout le mois d'octobre afin que les familles puissent procéder à l'entretien des tombes de leurs défunts avant la Toussaint.

Des apothicaires aux pharmaciens, Villeréal a toujours été bien soigné !

La plus ancienne trace de remède découverte à Villeréal remonte à l'époque gallo-romaine : il s'agit d'un cachet à collyres, préparation ophtalmologique présentée sous la forme d'un minuscule pain de pâte gravé d'inscriptions précisant sa composition (voir le site www.memoiredevillereal.fr). Jusqu'à la fin du Moyen Âge, le village ne manqua certainement pas de chirurgiens-barbiers, épiciers, herboristes et charlatans de passage pour préparer remèdes, breuvages et cataplasmes, mais à partir du XIV^e siècle, la confection de médicaments est réglementée et confiée aux apothicaires, qui tiennent boutique. On trouve ainsi mention d'un Sieur Serre, maître apothicaire à Villeréal en 1691. Le métier de pharmacien n'est officiellement institué qu'en 1777. Depuis lors, il y a toujours eu une pharmacie à Villeréal, et même pendant longtemps, deux.

La lignée Vigoulette

La première officine inscrite dans les registres de Villeréal est tenue par Justin Denis Vigoulette. Elle se situe alors à l'angle de la place de la Halle et de l'actuelle rue Bissière, dans les bâtiments de l'ancien couvent. En 1800, Vigoulette a 27 ans. Pharmacien de 3^{ème} classe affecté à l'armée d'Orient, il est appelé à rejoindre le Service sanitaire de l'expédition d'Égypte. Il n'obéit pas à son départ. Bien lui en prend, car la peste, le typhus, la dysenterie, les blessures et les combats déciment les officiers de santé. Nullement inquiet pour cette désertion, Vigoulette coulera pendant plus de 60 ans des jours paisibles dans son officine villeréalaïse, assisté de ses deux fils, Joseph et Émile, pharmaciens diplômés, qui se succéderont à la tête de la maison jusqu'en 1870.

Parallèlement, vers 1830, Étienne Villeréal Lassaïgne et son successeur Pierre Boulbès gèrent une autre pharmacie place du Fort, qui disparaît des archives après 1846.

La bastide retrouve deux pharmacies

Le repreneur des Vigoulette, Félix Palisse, déménage l'établissement à l'angle de la rue Saint-James sous l'enseigne "Pharmacie Centrale". Elle passe ensuite aux mains d'Antoine Lescure, de son gendre Jean Servolles, de Martial Lagarrigue, puis d'André Cussac. Ce dernier embauche en 1896 Jean Lacaze, 23 ans, frais émoulu de la Faculté de Paris, et lui transmet son fonds dix ans plus tard. En 1909 paraît dans la presse une réclame pour les pastilles Ali Pacha, préparation de Lacaze, promettant jeunesse et vigueur !



La Pharmacie Centrale au début du XX^e siècle



Ali Pacha, star du patrimoine pharmaceutique villeréalaïse !

Entre-temps, Martial Lagarrigue a ouvert en 1891 une seconde officine rue du Dropt. De 1896 à 1977, ce sera le fief des Vigerie, Arthur d'abord, puis son fils Max. On aperçoit encore derrière l'ancienne vitrine les boiseries murales d'origine, restées en usage jusqu'en 1989, lorsque Jean-Pierre Roux rachète le fonds à Monique Pougheon et déplace la croix verte au 2 rue Saint-Michel. Il n'y reste que trois ans et est remplacé par Jean-Emmanuel et Martine Nevière.



La pharmacie Vigerie, rue du Dropt, en 1977

En 1926, Marguerite Barbe a repris l'officine de son père, Jean Lacaze, parti s'établir à Soulac-sur-Mer en Gironde, où elle le rejoint en 1940. Elle cède la place à Jean-Gabriel Cazauran qui revend en 1959 à Jean et Nicole Calès.

1998, année pivot

Tandis que le fils Calès, Pierre, reprend le flambeau familial, Daniel Monderer s'installe rue Saint-Michel. En 2008, son épouse Sylvie acquiert la pharmacie de la Halle qui se spécialise dans le matériel médical, puis baisse définitivement le rideau deux ans plus tard lors de la fusion des deux boutiques, mettant ainsi fin à plus d'un siècle de saine concurrence. Au terme de 25 ans de service, le couple prend une retraite bien méritée et, avec Gilles Caserotto, une jeune génération de souche villeréalaïse assure la relève.

La pharmacie Caserotto prend ses quartiers d'hiver à l'Espace Jean Moulin

Notre sympathique et dynamique pharmacien Gilles Caserotto entreprend un vaste chantier de rénovation de sa pharmacie. Les travaux s'étaleront du mercredi 1^{er} octobre au lundi 2 février, mais entre-temps, pas question d'abandonner les Villéréalaïses : pendant ces quatre mois, l'officine reste ouverte et fait un saut de puce pour aller s'installer à deux pas de la rue Saint-Michel, à l'Espace Jean Moulin. Elle ne fermera que le 1^{er} octobre et le 2 février, le temps de déménager et de réaménager.

Avec ce coup de jeune, Gilles Caserotto nous promet une pharmacie plus spacieuse, plus ergonomique, plus lumineuse, plus accueillante, et surtout plus fonctionnelle, pour la clientèle comme pour le personnel. À l'étage, outre la modernisation des bureaux, une petite révolution s'annonce : un robot assurera la gestion des stocks de médicaments et, à partir des ordonnances scannées, enverra automatiquement les commandes vers les cinq comptoirs par l'intermédiaire de deux toboggans. "Il ne remplacera pas l'humain, souligne Gilles Caserotto. Il facilitera et optimisera le travail des équipes qui auront ainsi plus de temps à consacrer aux patients."

Ce grand chambardement ne l'intimide pas, car l'infatigable Gilles aime le challenge et souhaite offrir à Villeréal une pharmacie digne de son label "Plus Beau Village de France". Nul doute qu'il relèvera le défi et que son officine comptera bientôt parmi les plus belles de France !



Photo © Isabelle Taudière

En route pour une nouvelle année scolaire !

C'était la rentrée des classes, le lundi 1er septembre dernier, pour 115 écoliers villeréalais.

38 élèves ont rejoint les deux classes de l'école maternelle de Florence Préhaut et Laetitia Perez, tandis que les enseignants de l'école élémentaire ont accueilli 77 enfants du CP au CM2. L'équipe enseignante reste stable et inchangée : Karine Faucart, Magalie Petitpré-Delpit, Lucie Ellero, Vincent Andrieux et Cyril Persyn ont en charge les quatre classes que compte l'école.

Du côté de la cantine...

La grande nouveauté de la rentrée, c'est l'instauration d'une tarification sociale à la cantine, avec le dispositif "Cantine à 1 €" voté en mai dernier par le Conseil municipal. Trois tranches tarifaires sont dorénavant en place, en fonction du quotient familial des familles :

- inférieur à 1000 € : 1,00 €
- entre 1001 € et 1200 € : 3,00 €
- supérieur à 1201 € : 4,00 €.

Les familles ont dû fournir leur attestation de quotient familial CAF ou MSA avant le 30 septembre pour pouvoir bénéficier de cette tarification.

La société API chargée de la préparation des repas a augmenté son tarif au 1er septembre. Elle facture à la commune 4.26 € TTC le repas enfant contre 4.20 € TTC l'année dernière. Toutefois, les élus ont décidé de ne pas augmenter le tarif du repas facturé aux familles. Pour connaître les menus des repas, les parents peuvent utiliser le QR code ci-dessus.



... et du bus scolaire...

La mauvaise nouvelle de ce début d'année scolaire a été la suppression de la ligne de bus scolaire n°172 desservant nos écoles, depuis Parranquet et Tourliac. Malgré la mobilisation des élus des trois communes, la décision de la région Nouvelle-Aquitaine est tombée cet été. Un coup dur pour les familles concernées, qui ont perdu là un service de proximité essentiel.

Le rythme scolaire à 4 jours et demi se poursuit cette année encore. Les TAP (temps d'activités péri-éducatifs) sont toujours gratuits et assurés par Vacances Nature. Ce rythme permet aux élèves de bénéficier d'une matinée de classe supplémentaire, plus propice aux enseignements fondamentaux, et de participer à un éventail d'activités variées tout au long de leur scolarité.

L'INITIATIVE

Découvrez toutes les activités proposées à l'année par notre Centre social ECLATS, et notamment les nouveautés de la rentrée !

En partenariat avec l'association Campagn'art, les amateurs de nature et d'art pourront participer à des ateliers Land'Art deux fois par mois. L'objectif est de créer des œuvres éphémères à partir d'éléments naturels et d'aménager un lieu de création au lac de la Malgravière, derrière le terrain de rugby. Un partenariat est également mis en place cette fin d'année avec l'ASEPT (Association Santé Education et Prévention sur les Territoires), dans les locaux d'ECLATS au cours des mois d'octobre, novembre et décembre : six séances de 2 heures consacrées au numérique le jeudi et huit séances de yoga du rire le mercredi (1h15).

De multiples autres animations vous attendent : théâtre (voir page 3), échecs, argile, macramé, mosaïque, scrabble, La Petite Récré, généalogie, couture, apéro tricot, chant, peinture, cuisine... Les cours d'aquarelle du jeudi matin reprendront selon le nombre d'inscriptions.

La parentalité, autre axe développé par ECLATS, ne sera pas oubliée avec :

- une soirée parents/ados le vendredi 10 octobre
- une initiation aux arts du cirque les lundi 27 et mardi 28 octobre
- une soirée autour du bien-être de l'enfant le vendredi 28 novembre à 20h avec Laurène Asnard, neuropsychologue.

Tous les quinze jours en période scolaire, le café des parents se déroule le mercredi matin. La ludothèque est bien sûr ouverte très régulièrement au cours de la semaine, tout comme la Recycl'Rit.

N'hésitez pas à passer au Centre social pour récupérer le programme du mois ; à retrouver aussi sur le site internet de la commune (section Vivre à Villeréal / Action sociale) ou sur les réseaux sociaux. Les animateurs et les bénévoles sont également toujours prêts à partager un café et à discuter. Vous pouvez aussi prendre contact par téléphone (05 53 40 34 55) ou mail (eclatsaccueil@gmail.com).



L'AGENDA

BROCANTES

Place de la Halle les dimanches
12 octobre, 9 novembre et 14 décembre

CONFÉRENCES UTL

Salle François-Mitterrand à 14h30

- lundi 6 octobre : "Kiki de Montparnasse" par Béatrice Delléa
- lundi 3 novembre : "L'eau en Gaule romaine, usages et monuments" par Francis Stéphanus
- lundi 24 novembre : "Le tour de l'Argentine en 80 jours" par Anne et Jean-Paul Lamarque
- lundi 2 décembre : "Hiroshige... l'art du voyage" par Marie Fiton

"BASTIDES EN FÊTE"

Samedi 25 et dimanche 26 octobre
(voir page 3)

RASSEMBLEMENT DE VÉHICULES DE COLLECTION

Place de la Halle le dimanche 26 octobre



OCTOBRE ROSE

• Braderie de la Croix-Rouge

Mercredi 15 octobre, 14h-16h30, dans son local, au bénéfice des "Elles Roses 47"

• Portes ouvertes de la Recycl'Rit

Samedi 18 octobre, 9h-17h, dans les locaux d'ECLATS, au bénéfice des "Elles Roses 47"

• Marche de la Municipalité

Dimanche 19 octobre - Départ 9h depuis la halle, au bénéfice des "Elles Roses 47"

• Tournoi de football ouvert à tous

par l'USV foot, dimanche 26 octobre, au stade dès 9h30, au bénéfice de l'ARC

FERME DE GRANGENEUVE

- Repas-spectacle jazz "Dream'Heures", samedi 8 novembre, à 19h au bénéfice de l'association "Espoir pour Haïti"
- Chants de Noël français et anglais, vendredi 19 et samedi 20 décembre à 20h

BRADERIE DE LA CROIX ROUGE

Samedi 6 décembre 10h-16h30
au local de la Croix Rouge

MARCHÉ DE NOËL



Au cœur de la bastide - Lundi 22, mardi 23 et mercredi 24 décembre

LOTOS DU DIMANCHE

Salle François-Mitterrand à 14h30
Dimanches 16 novembre et 21 décembre

Retrouvez l'ensemble des animations villeréales dans l'agenda du site internet www.mairie-villereal.fr



LA SOMNAMBULE
SAMEDI 18 OCTOBRE
LA BOHÈME
SAMEDI 8 NOVEMBRE
ARABELLA
SAMEDI 22 NOVEMBRE
ANDRÉA CHÉNIER
SAMEDI 13 DÉCEMBRE
Salle François-Mitterrand - 18h55

LE COIN DES ASSOS

Rencontre avec l'ADMR : objectif service et solidarité

Créée en 1968, l'antenne locale de l'ADMR, association de service à la personne, compte aujourd'hui 21 salariés, essentiellement des femmes, intervenant auprès d'environ 230 usagers, principalement répartis sur les treize communes de notre ancien canton. Deux agents administratifs, gérant les plannings, achats, fiches de paies et déclarations diverses complètent l'équipe.

Au quotidien, le travail des salariés réside principalement dans l'aide aux particuliers de tout âge (seniors, en sortie d'hospitalisation, etc.) mais aussi aux entreprises et collectivités. Ils accompagnent les usagers dans leur quotidien : ménage, repassage, transport accompagné, pour les courses notamment ou des rendez-vous médicaux. Les usagers peuvent bénéficier d'aides financières (caisse de retraite, complémentaire santé, etc.) et de réductions ou crédits d'impôts. Et l'association s'occupe de tout : formalités administratives, URSSAF, fiches de paie.

Le portage des repas est un des autres services proposé par l'association et remporte un vif succès. Avec 8144 repas livrés en 2024, ce sont 31 familles qui ont fait appel à l'ADMR. Les repas, confectionnés à l'EHPAD de Monflanquin, sont pris en charge dans un véhicule frigorifique, puis transportés jusqu'au domicile des usagers, qui n'ont plus qu'à faire réchauffer les menus. La grande opération de l'année 2025 a été l'acquisition d'un nouveau véhicule frigorifique, le précédent étant arrivé en fin d'homologation. Cet achat, d'un montant de près de 40000 €, a été aidé par des subventions exceptionnelles des communes du territoire et par le Crédit Agricole. La présidente de l'association, Reine Coural, remercie chaleureusement tous les contributeurs !



Photo © Reine Coural

L'ADMR est confrontée à des difficultés de recrutement : il est compliqué de trouver du personnel diplômé et les contraintes liées notamment au travail le week-end rendent les postes peu attractifs. La formation du personnel reste un objectif constant des dirigeants de l'association, afin d'assurer un service de qualité auprès des familles.

La Fédération nationale a été créée en 1945, en milieu rural. Aujourd'hui fort de 2700 associations locales, le réseau s'étend sur tout le territoire national, notamment urbain.

Contact: Maison de santé - 4 boulevard des ducs de Biron - 05.53.36.68.45 / 06.78.48.25.14 - asso.villereal@fede47.admr.org

Journal trimestriel d'information municipale de Villereal (Lot-et-Garonne) - N° 13 - Oct. / Nov. / Déc. 2025

Editeur : Mairie de Villereal - Place de la Halle - 47210 Villereal

Directeur de la publication : Jean-Jacques Caminade, maire de Villereal

Secrétariat de rédaction, mise en page, illustration : Christelle Blavette

Imprimeur : www.printoclock.com

www.mairie-villereal.fr - La reproduction par tout moyen, sans autorisation, de tout ou partie du présent journal, est interdite.



"D'azur à trois tours d'Or
VILLERÉAL
Bastide Royale NHP Site de France"

